

*Note méthodologique

Les 139 cas analysés dans cette publication ont été répertoriés dans le [Baromètre de RSF](#)¹ entre les années 2011 et 2020. Cette banque de données qui enregistre les exactions commises contre les journalistes ne recense que les cas de professionnels des médias pour lesquels RSF a pu prouver ou réunir les éléments nécessaires pour déterminer qu'ils avaient été assassinés ou faits prisonniers en raison de leur activité journalistique. Elle ne comprend donc pas ceux qui ont été assassinés ou faits prisonniers pour des motifs n'ayant pas trait à la profession ou ceux pour lesquels il n'a pas été possible de confirmer une relation avec leur travail dans la presse. La banque de données contient également des cas concernant des journalistes non professionnels, des collaborateurs de médias et de personnes travaillant pour des médias, comme les techniciens et les administrateurs.

RSF distingue également les cas de journalistes assassinés délibérément de ceux étant morts durant un reportage considéré comme dangereux. Dans ce relevé, nous avons fait le choix de détailler encore plus précisément les cas et de travailler sur les catégories « exécuté sur son lieu de travail », « exécuté hors de son lieu de travail », « enlevé et exécuté » et « mort en reportage ».

Ce relevé a également catégorisé les genres de médias pour lesquels les victimes travaillaient (journal, magazine, radio, TV, sites d'informations en ligne ou blog/page personnelle sur les réseaux sociaux) ; la fonction qu'ils exerçaient (reporter, photographe ou cameraman, éditeur, directeur, chroniqueur, présentateur, blogueur ou propriétaire) ; les principaux sujets de reportage qu'ils réalisaient ; et la taille des villes où les crimes ont eu lieu (villes d'une population maximum de 100 000 habitants, de 100 000 à 500 000 habitants et de plus de 500 000 habitants).

Le nombre de journalistes assassinés ayant reçu des menaces préalables pouvant être supérieur aux cas relevés (ce fait pouvant avoir été volontairement tenu secret), RSF a travaillé sur l'hypothèse selon laquelle *45 % au moins* des victimes avaient été menacées avant d'être assassinées. Une analyse plus approfondie se révèle par ailleurs nécessaire pour déterminer si davantage de journalistes avaient demandé cette protection – et pour quelles raisons, ils n'auraient pas obtenu les mesures de sécurité requises.

Les victimes ont été traitées de façon anonyme au cours de cette étude. Les noms des journalistes tués entre 2011 et 2020, leurs nationalités et les médias pour lesquels ils travaillaient sont cependant disponibles sur [le Baromètre](#) de RSF.

¹ Disponible sur <https://rsf.org/pt/barometro>

Les termes utilisés et la présentation du matériel au long de toute cette publication n'impliquent en aucun cas l'expression d'une opinion de la part de l'UNESCO quant au statut juridique d'aucun pays, territoire, ville ou zone, ou de leurs autorités, ou encore quant à la délimitation de leurs frontières ou limites. RSF est responsable du choix et de la présentation des faits contenus dans cette publication et des opinions qui y sont exprimées, qui ne sont pas nécessairement les opinions de l'UNESCO et n'engagent pas cette organisation.
